



Administration générale
AA/LE

2025-n° 007

ARRÊTÉ

PRIS LE 29 JAN. 2025

EN APPLICATION DE LA DELEGATION D'ATTRIBUTION
DU CONSEIL MUNICIPAL RESULTANT DE LA
DELIBERATION DU 1^{er} FEVRIER 2024

Accusé de réception en préfecture
095-21950588-2025-0129-AG2025AR007-AI
Date de réception préfecture : 29/01/2025

OBJET : Désignation et délégation de signature et de fonctions à Madame Lucy EZCURDIA née ALEMANY

Le Maire de Soisy-sous-Montmorency,
Vice-président délégué du Conseil départemental,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-19, L2213-9, R 2122-8, R 2122-10 et R 2213-17 ;

VU le Code Civil ;

VU le Code électoral, et notamment son article 18 ;

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

VU la loi n°2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales ;

VU le décret n°2017-270 du 1er mars 2017 ;

VU le décret n°2018-343 du 9 mai 2018 portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel permettant la gestion du répertoire électoral unique pris en application des dispositions du I de l'article 2 et de l'article 7 de la loi n°2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales ;

VU l'instruction générale relative à l'état civil du 11 mai 1999 par l'instruction du 29 mars 2002 ;

VU l'arrêté n°2021-010 portant désignation et délégation de signature et de fonctions à Madame Lucy EZCURDIA née ALEMANY ;

CONSIDERANT la nécessité d'assurer la continuité des services, et notamment ceux relatifs aux actes d'état civil, en octroyant une délégation de signature et de fonctions à un fonctionnaire municipal, et à l'établissement des listes électorales, en désignant le(s) agent(s) en charge du renseignement du Répertoire électoral unique (REU) ;

CONSIDERANT que Lucy EZCURDIA née ALEMANY, exerçant les fonctions de responsable du service Administration générale, comprenant l'état civil, le service des élections et des étrangers ;

CONSIDERANT que l'arrêté n°2023-011 n'est pas exhaustif et qu'il y a lieu de le compléter ;

A R R E T E

Article 1 : L'arrêté n°2023-011 portant désignation et délégation de signature et de fonctions à Madame Lucy EZCURDIA née ALEMANY est abrogé.

Article 2 : Est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, à partir de ce jour, à Madame Lucy EZCURDIA née ALEMANY, , exerçant les fonctions de Directrice générale adjointe des services, délégation de signature pour :

- La certification matérielle et conforme des pièces et documents présentés à cet effet ;
- La légalisation des signatures ;
- Le certificat de célibat ;
- Le certificat de vie ;
- Le certificat de déclaration de vie commune ;
- Le certificat de changement de domicile ;
- Le certificat de domicile ;
- L'attestation de recensement citoyen ;
- L'attestation d'affichage ;
- L'attestation de réception de pli d'huissiers ;
- La déclaration de perte de titre d'identité concomitante à une demande ;
- Le récépissé de dépôt d'une demande d'attestation d'accueil ;
- Le certificat de présence des usagers ;
- L'accusé de réception de document relative au recensement à la population ;
- Bon de destruction de formulaires surnuméraires ;
- Bordereau d'envoi ;
- Accusé réception des colis.

Et délégation de certaines des fonctions que j'exerce en tant qu'officier d'état civil, et dont la liste est arrêtée ci-après :

- La réception des déclarations de naissance, de décès, d'enfants sans vie, de reconnaissance d'enfants, de déclaration parentale conjointe de changement de nom de l'enfant, du consentement de l'enfant de plus de treize ans à son changement de nom, du consentement d'un enfant majeur à la modification de son nom en cas de changement de filiation, au changement de prénom pour un mineur ou un majeur, rectifications ou omissions de certaines erreurs purement matérielles ;
- La transcription, la mention en marge de tous actes ou jugements sur les registres de l'état civil ;
- Le changement de nom aux fins de mise en concordance de l'état civil Français avec le nom retenu à l'état civil étranger ;
- L'enregistrement des changements de noms simplifiés ;
- L'enregistrement des déclarations, modifications et dissolutions des pactes civils de solidarité ;
- L'enregistrement des dossiers de mariage et documents nécessaires au respect de la procédure (publication des bans, Certificat de non opposition, Certificat de non audition, récépissé de dépôt du dossier...) ;
- L'enregistrement des publications extérieures à mariage ;
- La réalisation de l'audition commune ou entretiens séparés, préalables au mariage ;
- La réalisation d'audition commune ou entretiens séparés, préalable à la reconnaissance ;
- L'établissement de tous actes relatifs aux déclarations ci-dessus.

Dans ce cadre, cette dernière pourra également valablement délivrer toutes copies, et extraits, quelle que soit la nature des actes.

Article 3 : Est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, à partir de ce jour, à Madame Lucy EZCURDIA née ALEMANY, , titulaire, exerçant les fonctions de responsable du service Administration générale, délégation de signature pour les documents listés ci-dessous, relatifs à l'établissement des listes électorales :

- Dépôt de la demande d'inscription sur la liste électorale ;
- Notification de la décision rendue suite à l'inscription sur la liste électorale.

Accusé de réception en préfecture
095-219505889-20250129-AG2025-AR007-AI
Date de réception préfecture : 29/01/2025

Article 4 : Est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, à partir de ce jour, à Madame Lucy EZCURDIA née ALEMANY, . . . , titulaire, exerçant les fonctions de responsable du service Administration générale, délégation de signature au titre de la police des funérailles :

- L'autorisation de fermeture de cercueil,
- L'autorisation d'inhumation,
- L'autorisation de crémation,
- Le dépôt temporaire,
- Les courriers de demande de renouvellement de concession

Article 5 : La signature des actes pris par Madame Lucy EZCURDIA née ALEMANY, dans le cadre de sa délégation de fonction et de signature, devra être accompagnée de la mention suivante :

Par délégation du Maire,

Lucy EZCURDIA,
Responsable du service Administration générale

La signature et le paraphe de Lucy EZCURDIA née ALEMANY, sont déposés en annexe au présent arrêté.

Article 6 : A partir de ce jour, Madame Lucy EZCURDIA née ALEMANY, est également désignée pour l'accès et le renseignement du Répertoire électoral unique (REU) auprès duquel la commune a créé un compte pour chaque agent désigné.

Article 7 : La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'agent, et dont un exemplaire sera affiché et transmis au Sous-préfet de l'Arrondissement de Sarcelles et au Procureur de la République.

Le Maire,
Vice-Président délégué du Conseil départemental

Luc STREHAIANO



Transmis en Sous-Préfecture de Sarcelles le : 29 JAN. 2025

Mis en ligne et/ou notifié le : 29 JAN. 2025

Acte rendu exécutoire en vertu des articles L 2131-1 et L 2131-2 du CGCT. Le 29 JAN. 2025

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de la date du « rendu exécutoire » mentionnée sur le présent acte.

Accusé de réception en préfecture
095-21405989-20250129-AG2025AR007-AI
Date de réception préfecture : 29/01/2025

REPUBLIQUE FRANCAISE



Administration générale
AA/LE

ARRÊTÉ

ARRÊTÉ

PRIS LE

PRIS LE

EN APPLICATION DE LA DELEGATION D'ATTRIBUTIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL RESULTANT DE LA
DELIBERATION DU 1^{er} FEVRIER 2024

Accusé de réception en préfecture
095-219505989-20250129-AG-2025-AR007-AI
Date de réception préfecture : 29/01/2025

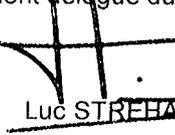
ANNEXE A L'ARRÊTÉ N° 007.....

PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE ET DE FONCTIONS A MADAME LUCY EZCURDIA NÉE ALEMANY

Conformément à l'article 2 de l'arrêté susmentionné, Madame Lucy EZCURDIA née ALEMANY dépose, ci-après, sa signature et son paraphe :

SIGNATURE	PARAPHE
	

Le Maire,
Vice-Président délégué du Conseil départemental


Luc STREHLMANN
